

Bulletin d'inscription

Nom :

Prénom :

Adresse

Code postal

Commune

S'inscrit à la formation éleveur infirmier de son troupeau bovin de **mars 2018**

Joint un chèque de caution 21 € à l'ordre du GDS 64

- Accepte que les séquences pratiques puissent se dérouler sur mon exploitation.
- N'accepte pas que les séquences pratiques puissent se dérouler sur mon exploitation

Signature

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates et lieux

FORMATION SUR 2 JOURNEES

Session Béarn: le jeudi 8 mars et mardi 13 mars 2018, à la clinique vétérinaire de Mirepeix

Session Pays Basque : le mardi 27 février et le mardi 6 mars, à la Chambre d'agriculture de Saint-Palais

Horaires

De 9 h 30 à 17 h

Prix

Chèque de caution de **21 €** confirmant la participation à la formation et restitué en fin de session en cas de participation.

Repas à la charge des participants

Contact

Ludovic LASSERRE

G.D.S. 64

124 Bd Tourasse 64078 PAU Cedex

Téléphone : 05.59.80.70.04

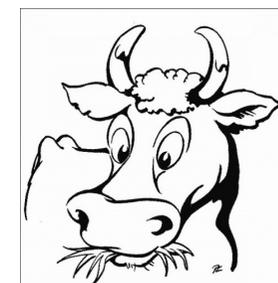
Fax : 05.59.80.69.88

gds64@reseaugds.com — www.gds64.fr



ELEVEUR INFIRMIER DE SON TROUPEAU

Mieux diagnostiquer, mieux traiter et prévenir les maladies sont autant de paramètres indispensables pour une gestion sanitaire optimale de son troupeau



G.D.S. 64

124 Bd Tourasse 64078 PAU Cedex

Téléphone : 05.59.80.70.04

Fax : 05.59.80.69.88

gds64@reseaugds.com — www.gds64.fr

Objectifs de la formation

- Réagir efficacement face à un bovin malade.
- Réaliser un premier examen médical de l'animal et faire les premiers gestes infirmiers.
- Améliorer ses pratiques dans la maîtrise des risques sanitaires de son exploitation.
- Apprendre à utiliser les médicaments de façon approprié et raisonné. Bien gérer sa pharmacie et limiter l'utilisation des antibiotiques.

Intervenants

- Ludovic LASSERRE — GDS 64
- Pierre LE MERCIER Vétérinaire praticien — GTV 64

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques en salle, mise en pratiques sur des bovins d'une exploitation support, questionnaires interactifs.

Programme

1^{ère} journée

- Rappel sur les principales pathologies rencontrées en élevage bovin.
- Présentation des 6 gestes de base, du matériel et modalités d'utilisation permettant de réaliser un examen clinique.
- Identifier les cas graves ou non connus et donc du ressort du vétérinaire, des cas connus et non graves pouvant être gérés par l'éleveur.

2^{ème} journée

- Connaître les obligations réglementaires concernant le médicament vétérinaire. Les modalités de délivrance, la tenue du carnet sanitaire. Le repérage des animaux traités.
- Mieux comprendre et mettre en œuvre les traitements. Sensibiliser à la diminution des médicaments antibiotiques. Connaître les différentes catégories de médicaments, les modalités et le matériel d'administration. Gérer les périmés.
- Connaître les infections ou pathologies les plus fréquentes et les modes d'action des différents médicaments.
- Bilan de la formation

A retourner affranchi au tarif en vigueur à :

GDS des Pyrénées Atlantiques

Ludovic LASSERRE

124 Boulevard Tourasse

64078 PAU CEDEX

Avant le 15 février 2018